

Image not found or type unknown



Malfaçon sur ravalment de maison

Par **fred2414**, le **04/12/2008** à **17:30**

L'entrepreneur qui a fait mon ravalment de mon agrandissement il y a plus d'un an de ça. Viens de me réclamer son dû je ne veux pas pailler car il y a des malfaçons que doit faire